

Recommandations de montage

Murs Terrano, Gala Flair et Dorill

Construction verticale du mur

Les murs végétalisés construits à la verticale peuvent être soit dégagés, soit montés en étant comblés à l'arrière avec de la terre (remplissage à l'arrière). En fonction de la variante de construction, différentes hauteurs maximales peuvent être réalisées (voir tableau). Pour ériger le mur, il faut prévoir, selon le produit, une fondation en béton résistante au gel de 30 à 60 cm de large et 20 à 30 cm d'épaisseur. La couche de pierres inférieure est posée sur une couche de mortier de 2 à 3 cm d'épaisseur. Les éléments doivent être alignés et nivelés en hauteur, les rangées suivantes n'étant plus posées qu'à sec. Pour évacuer l'eau du mur de manière régulée et rapide, il est recommandé d'installer des cales dans la couche de mortier à retirer une fois que le mortier aura pris. Les tolérances dimensionnelles éventuelles des éléments du mur peuvent être compensées par un collage par point avec du mortier en couche mince ou de la colle à carrelage (marbre) (résistante au gel) le cas échéant. Le mur est rempli couche par couche par un mélange de sable et de graviers damé par un appareil manuel adapté. La couche supérieure est remplie d'un mélange de terreau, de sable et d'humus en vue de la végétalisation. Une fois les plantations réalisées, les éléments doivent être remplis du produit GardenProtect ou de mulch pour obtenir un aspect homogène et protéger le terreau contre l'évaporation.

Dans le cas du mur Terrano, la couche supérieure peut aussi être fermée à l'aide d'une couverture. Pour cela, la rangée de pierres supérieure doit être remplie de béton (C 12/15) et la dalle fixée avec une colle à carrelage résistante au gel. Les joints entre les couvertures sont comblés avec un silicone transparent pour pierre naturelle.

Mur comblé à l'arrière

Une règle s'applique pour toutes les constructions remplies à l'arrière : le terrain qui s'étend à l'horizontale derrière le mur ne doit pas être exposé à des charges de trafic* (cf. illustrations). Un matériau résistant au gel (p. ex. pouzzolanes ou graviers) doit être déposé et tassé couche par couche pour remplir l'espace situé à l'arrière. Dans le cas d'un sous-sol à la capacité de filtration insuffisante (p. ex. les terres glaiseuses ou les sols argileux lourds), l'installation d'un dispositif de drainage supplémentaire est recommandée. La construction est la même que celle précédemment décrite.

* La charge d'une voiture et l'inclinaison du talus au-dessus du mur de soutènement jusqu'à un angle max. de 18° sont possibles dans des cas particuliers. Toutefois, les hauteurs de construction sont réduites pour cette raison. Une distance d'un mètre doit être respectée entre la voiture et le mur de soutènement.

Construction de piliers (mur Terrano)

La fondation en béton pour le pilier doit être réalisée sur une surface de 45 x 45 cm et doit être résistante au gel. Le pilier et la fondation doivent être liés l'un à l'autre au moyen de 4 barres d'armement (Ø 10 mm). La construction s'effectue en fonction de celle du mur Terrano, les éléments étant remplis de béton damé à consistance de terre humide. Les piliers sont posés contre le mur à l'aide d'un joint montant.

Soutènements de talus

La fabrication de supports et de fondations pour les soutènements de talus suit la même démarche adoptée dans le cas d'un mur vertical. Pour des raisons statiques, le mur du talus doit cependant toujours être construit avec un angle par rapport à la pente (angle de soutènement pouvant atteindre 70° max.). La hauteur de construction maximale sera différente selon l'angle de soutènement ou le décalage (voir tableau). Les bacs à fleurs en pierre sont posés couche par couche en respectant le décalage prescrit et remplies au tiers par de la pouzzolane et aux deux tiers par une terre adaptée (p. ex. argile sableux). La face arrière du mur doit être remplie avec un matériau résistant au gel. Un drainage doit également être prévu au niveau des pentes et des talus. En règle générale, il convient de faire appel à un spécialiste de l'analyse des contraintes pour définir la sécurité de l'installation immobile en cas de doute ou pour les grandes installations de soutènement.

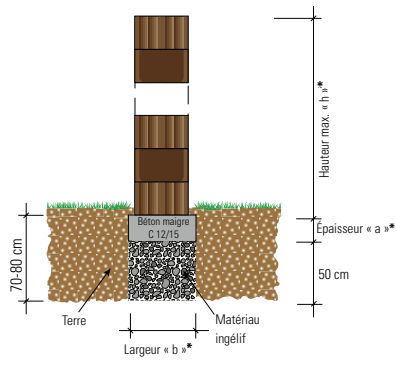
Produit	Dimensions de la fondation a/b (cm)	Angle d'inclinaison (°)	max < h > (cm)	Décalage (cm)
Dorill petit format	20/45	45	500	20
		55	320	15
		70	200	7,5
Dorill grand format	30/60	45	500	25
		55	360	17,5
		70	200	9
Gala Flair	30/50	vertical dégagé	275	0
		vertical rempli à l'arrière	85*	0
		45	600	25
		55	600	17,5
Terrano	20/35	70	300	9
		vertical dégagé	130	0
		vertical rempli à l'arrière	70	0
		45	500	20
		55	360	14
		70	160	7,5

*jusqu'à 150 cm en cas de remplissage des éléments avec du béton maigre et la formation d'un appui.

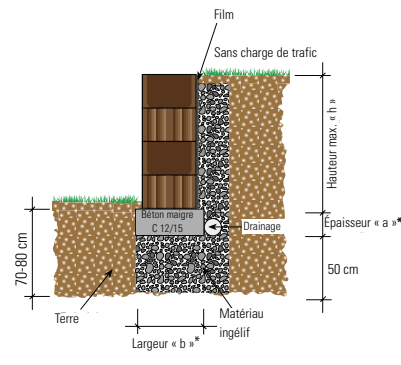
Recommandations pour les plantations

Vous trouverez des renseignements sur les plantations adaptées aux pierres pour talus, aux balcons et couronnements de mur sur notre site Internet : www.kann.de/pflanzen.

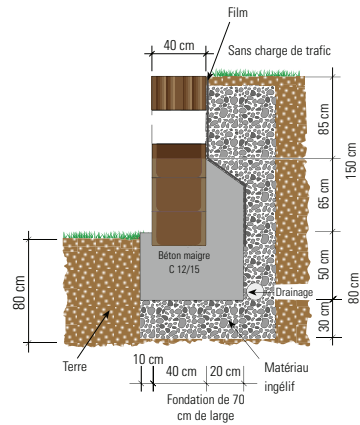
Hauteurs de construction



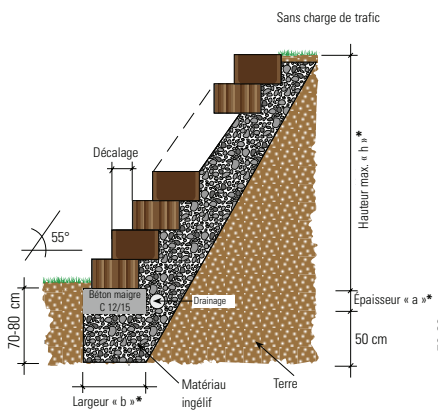
mur dégagé



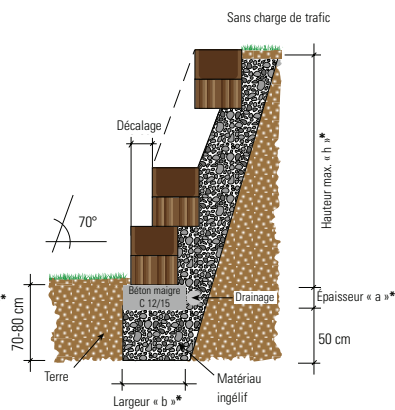
mur vertical avec remplissage à l'arrière



Des hauteurs de construction plus élevées (max. 1,50 m) sont possibles avec Gala Flair en remplissant les éléments avec du béton maigre.



Un angle de construction de 55° permet de réaliser des constructions plus hautes.



Construire deux jardinières situées l'une au-dessus de l'autre avec un double décalage a fait ses preuves dans le cas des systèmes pour talus avec une inclinaison de 70°. Les espaces ainsi créés pour les plantes leur permettent de pousser plus rapidement.

* Dimensions des fondations « a » et « b » ainsi que la hauteur max. « h », voir tableau page de gauche

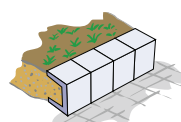
Recommandations de montage

Pierres en L et en U

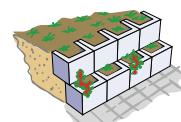
Pierres en L et en U

Les pierres en L et en U de KANN sont des éléments de soutènement non armés en forme de L ou de U qui se prêtent notamment à la création de bordures, à la stabilisation des terrains, à la réalisation de parterres de fleurs ou même à celle de mobilier en béton pour aménager jardins et espaces verts. Les pierres en L et en U de KANN sont posées sur une fondation en béton de 50 cm de large et 20 cm d'épaisseur résistante au gel. Pendant la pose des éléments, il est nécessaire de veiller à l'alignement et au montage d'aplomb. Pour les pierres en L, des coins à 90° en deux parties sont disponibles. En raison des longueurs réduites des pieds des pierres d'angle en L en deux parties, les éléments d'angle doivent être stabilisés pour garantir une stabilité suffisante avec une chape de béton C 12/15 de 10 cm d'épaisseur coulée sur les pieds (longueur et largeur : environ 50 cm). Le remplissage à l'arrière s'effectue avec un matériau résistant au gel tel que la pouzzolane ou les graviers. Dans le cas d'un sous-sol à la capacité de filtration insuffisante (p. ex. les terres glaiseuses ou les sols argileux), l'installation d'un dispositif de drainage supplémentaire est recommandée. Les joints entre les pierres en L doivent être étanchéifiés sur la face arrière (p. ex. avec des lés de bitume, films ou dispositifs similaires).

Remarque : si vous utilisez des pierres en L et en U, seul un terrain s'étendant à l'horizontale sans charge de trafic ni soutènement peut se trouver derrière les éléments (cas de charge 1 : p = 1,0 kN/m²).



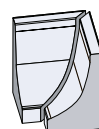
Stabilisation des terrains avec les pierres en U



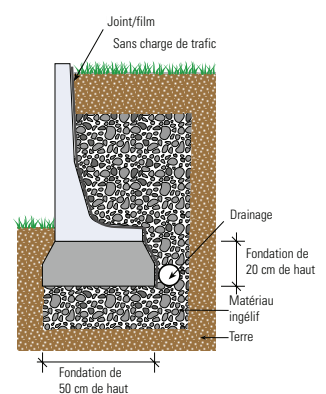
Soutènement de talus avec des pierres en U



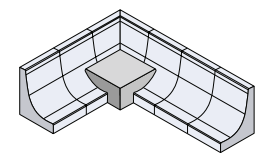
Contours de parterres avec des pierres en U



Pierres d'angle en L en deux parties



Pierre en L avec remplissage arrière



Chape en béton maigre C 12/15 pour pierres en L en deux parties